



Situation irrégulière et convocation de police

Par **dalil29**, le **09/07/2012 à 15:58**

Bonjour,rrnrJe réside en France depuis 2011 en situation irrégulière. En 2012 mon ex femme(de nationalité française) à accouchée de mon enfant,je l'ai reconnu,elle porte mon nom,j'ai le livret de famille et même j'ai entamé une démarche auprès du juge des affaires familiales pour avoir un droit de visite et d'hébergement. Mon ex femme profite de ma situation délicate pour m'écarter de ma fille en déposant des plaintes contre moi sans cesse pour m'exposer un contrôle d'identité afin de m'expulser.rrnr Jusqu'aujourd'hui je me suis bien sortie mais elle a encore déposée plainte et je suis convoquer au commissariat de police le 24 juillet par un brigadier sans préciser le motif.L'objectif de mon ex c'est mon expulsion et je vie dans le stress et l'angoisse car je suis harcelé par ces convocations de la police à cause des plaintes qu'elle dépose à chaque fois sans aucune preuve.On vie pas dans la même ville et je connais même pas son numéro de téléphone et le seul contact que j'ai avec mon ex c'est via le juge des affaires familiales.rrnrQu'est ce que je dois faire concernant cette dernière convocation,je dois m y rendre ou pas? Quels sont mes droits?